

RCS : GRENOBLE

Code greffe : 3801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de GRENOBLE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 00402

Numéro SIREN : 510 967 870

Nom ou dénomination : A 2 C T

Ce dépôt a été enregistré le 18/03/2020 sous le numéro de dépôt B2020/004001

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/06/2019 12		Exercice N-1 30/06/2018 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	
	Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles					
	Frais d'établissement					
	Frais de développement					
	Concessions, brevets et droits similaires					
	Fonds commercial (1)					
	Autres immobilisations incorporelles					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations corporelles					
	Terrains					
	Constructions					
	Installations techniques, matériel et outillage	1 270	1 270		87	87- 100.00-
	Autres immobilisations corporelles	13 497	13 497			
	Immobilisations en cours					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations financières (2)					
	Participations mises en équivalence					
	Autres participations					
	Créances rattachées à des participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts					
	Autres immobilisations financières	2 218		2 218	2 098	120 5.72
	Total II	16 985	14 767	2 218	2 185	33 1.51
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours					
	Matières premières, approvisionnements	5 254		5 254	7 751	2 497- 32.21-
	En-cours de production de biens					
	En-cours de production de services					
	Produits intermédiaires et finis					
	Marchandises					
	Avances et acomptes versés sur commandes					
	Créances (3)					
	Clients et comptes rattachés	249 228		249 228	100 751	148 477 147.37
	Autres créances	5 888		5 888	6 199	311- 5.01-
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé					
	Valeurs mobilières de placement					
	Disponibilités	637 827		637 827	590 206	47 621 8.07
	Charges constatées d'avance (3)	204		204	652	448- 68.65-
	Total III	898 402		898 402	705 559	192 843 27.33
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)					
	Primes de remboursement des obligations (V)					
	Ecarts de conversion actif (VI)					
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		915 387	14 767	900 620	707 744	192 876 27.25

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

MA

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/06/2019 12	Exercice N-1 30/06/2018 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 8 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	8 000	8 000		
	Réserves				
	Réserve légale	800	800		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	388 268	350 591	37 677	10.75
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	203 033	137 677	65 356	47.47
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	600 101	497 068	103 033	20.73
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges	92 750	74 550	18 200	24.41
	Total III	92 750	74 550	18 200	24.41
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	3 785	3 611	175	4.83
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	14 312	6 312	8 000	126.74
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	85 246	36 137	49 109	135.90
	Dettes fiscales et sociales	80 975	70 851	10 124	14.29
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes				
	Produits constatés d'avance (1)	23 450	19 215	4 235	22.04
	Total IV	207 769	136 126	71 643	52.63
	Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		900 620	707 744	192 876	27.25

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

207 769

136 126

ANNEXE

SOMMAIRE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales	X
Permanence ou changement de méthodes	X
Informations complémentaires (CICE)	X
L'utilisation du CICE dans l'entreprise	X

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Etat des provisions	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Composition du capital social	X
Evaluation des immobilisations corporelles	X
Evaluation des amortissements	X
Evaluation des matières et marchandises	X
Produits à recevoir	X
Charges à payer	X
Charges et produits constatés d'avance	X

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Engagement en matière de pensions et retraites	X
--	---

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Produits et charges exceptionnels	X
Transferts de charges	X
Résultats financiers des cinq derniers exercices	X

NA = Non Applicable NS = Non significative



ANNEXE

Exercice du 01/07/2018 au 30/06/2019

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 2 446 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 2 446 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

Description des efforts	Montant
- investissement :	
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	2 446
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	
Total	2 446

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

DA

ANNEXE

Exercice du 01/07/2018 au 30/06/2019

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 270		
Matériel de transport	11 867		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 631		
TOTAL	14 767		
Prêts, autres immobilisations financières	2 098		120
TOTAL	2 098		120
TOTAL GENERAL	16 865		120

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			1 270	1 270
Matériel de transport			11 867	11 867
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			1 631	1 631
TOTAL			14 767	14 767
Prêts, autres immobilisations financières			2 218	2 218
TOTAL			2 218	2 218
TOTAL GENERAL			16 985	16 985

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 183	87		1 270
Matériel de transport	11 867			11 867
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 631			1 631
TOTAL	14 680	87		14 767
TOTAL GENERAL	14 680	87		14 767

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal. techniques matériel outillage indus.	87				
TOTAL	87				
TOTAL GENERAL	87				



ANNEXE

Exercice du 01/07/2018 au 30/06/2019

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Garanties données aux clients	74 550	51 850	33 650		92 750
TOTAL	74 550	51 850	33 650		92 750
TOTAL GENERAL	74 550	51 850	33 650		92 750
Dont dotations et reprises d'exploitation		51 850	33 650		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	2 218		2 218
Autres créances clients	249 228	249 228	
Taxe sur la valeur ajoutée	5 888	5 888	
Charges constatées d'avance	204	204	
TOTAL	257 538	255 320	2 218

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	85 246	85 246		
Personnel et comptes rattachés	15 569	15 569		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	20 169	20 169		
Impôts sur les bénéfices	19 586	19 586		
Taxe sur la valeur ajoutée	21 652	21 652		
Autres impôts taxes et assimilés	4 000	4 000		
Groupe et associés	3 785	3 785		
Produits constatés d'avance	23 450	23 450		
TOTAL	193 457	193 457		

Composition du capital social

(PCG Art 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts sociales	16.0000	500			500

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/07/2018 au 30/06/2019

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Matériel	Linéaire	5 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	82 778
Total	82 778

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 015
Dettes fiscales et sociales	21 708
Total	31 723

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	204
Total	204
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	23 450
Total	23 450



ANNEXE

Exercice du 01/07/2018 au 30/06/2019

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Charges exceptionnelles		
- Amendes et pénalités	135	67120000
Total	135	

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
Assurance remboursement sinistre	320
Avantages en nature	4 008
Total	4 328

Certifié conforme.

Le Président : A. LOUAIL

A2CT
245, chemin des Ruines
38760 ST PAUL DE VARCES
Tél./Fax : 04 76 98 44 80
SIRET : 510 967 870 0001 APE 721A

PA

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

SAS A2CT

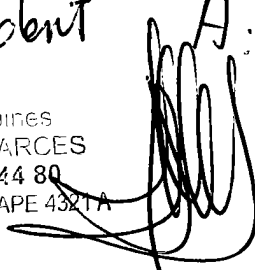
245 CHEMIN DES RUINES

38760 SAINT PAUL DE VARCES

510 967 870 RCS GRENOBLE

A2CT

245, chemin des Ruines
38760 ST PAUL DE VARCES
Tél./Fax : 04 76 93 44 80
SIRET : 510 967 870 0021 - APE 4321 A

Certifié Conforme .
Le Président A. RENAIK

A2CT
245, chemin des Ruines
38760 ST PAUL DE VARCES
Tél./Fax : 04 76 93 44 80
SIRET : 510 967 870 0021 - APE 4321 A

**Société par actions simplifiée
au capital de 8000 euros
Siège social : 245 Chemin des Ruines
38760 SAINT PAUL DE VARCES
510 967 870 RCS GRENOBLE**

**DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 30 NOVEMBRE 2019**

**DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2019**

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 203 033,04 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	203 033,04 euros
- A titre de dividende global à l'associé unique Soit 300 euros par action	150 000.00 euros
- Au compte « autres réserves »	53 033.04 euros

Il est précisé que le montant de dividende servi aux associés constitue un montant brut. Celui-ci sera soumis au barème proportionnel de la « flat tax » de 30% (dont contributions sociales de 17,2%).

Ce dividende pourra être mis en paiement à compter de ce jour.

Afin de se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'associé unique rappelle que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 30 juin 2016 :

100 000 euros, soit 200 euros par action (dividende éligible à la réfaction de 40%)

Exercice clos le 30 juin 2017 :

100 000 euros, soit 200 euros par action (dividende éligible à la réfaction de 40%)

Exercice clos le 30 juin 2018 :

100 000 euros, soit 200 euros par action (dividende éligible à la réfaction de 40%).

Certifié conforme
Le Président

A2CT
245. chemin des Ruines
38760 ST PAUL DE VARCES
Tél./Fax : 04 76 98 44 80
SIRET : 510 967 870 RCS 021 - APE 4321 A

A. ROCHAIA

